

**Déclarations mensuelles sur le programme de rachat
 par les sociétés cotées de leurs propres actions
 en vue de régulariser le marché**

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois **de septembre 2004**, par les sociétés ayant fait approuver par leurs assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central ou sur le marché de blocs.

Sociétés	BMCE	BHCI	SAMIR	Unimer
Caractéristiques du programme de rachat				
Date du démarrage du programme	24/05/2004	28/05/2004	13/06/2003	1/10/2003
Date d'échéance du programme	24/11/2005	27/05/2005	13/12/2004	31/03/2005
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (%)	1.500.000 (9,45 %)	387.586 (5 %)	594.983 (5%)	27.500 (5%)
Cours maximum d'achat (DH)	750	800	500	1000
Cours minimum de vente (DH)	375	500	300	750
Réalisation du programme de rachat				
Nombre d'actions détenues au début du mois de septembre(%)	1.279.076 (8,06%)	0 (0%)	9.000 (0,076%)	8.541 (1,55%)
Nombre total d'actions achetées au mois de septembre	87.867	-	-	1936
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	508,59	-	-	908,89
Nombre total d'actions cédées au mois de septembre	496.365	-	-	500
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	485,14	-	-	950
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de septembre(%)	870.578 (5,48%)	0 (0%)	9.000 (0,076%)	9977 (1,81%)

Contact CDVM : Tél : 037 68 89 26
 E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne